



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement



UNEP/BUR/36/4
20 février 1990

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution et aux
protocoles y relatifs

Le Caire, 19-20 février 1990

Rapport de la réunion du Bureau
des Parties contractantes à la Convention
pour la protection de la mer Méditerranée contre la
pollution et aux protocoles y relatifs

Ouverture de la réunion

1. La réunion a été déclarée ouverte par S.E. M. A. Ebeid, président du Bureau. S.E. M. I. Butini, vice-président (Italie), M. V. Mandl, vice-président (CEE) et M. A. Démétropoulos, rapporteur (Chypre) étaient présents. Trois membres du Bureau étaient accompagnés de conseillers. M. I. Dharat faisait office de secrétaire de la réunion. La liste des participants figure à l'annexe I au présent rapport.

2. Dans ses observations liminaires, le président a souhaité la bienvenue aux participants au nom du gouvernement égyptien et s'est porté garant de l'appui apporté par l'Égypte afin de mobiliser les ressources du Bassin méditerranéen en vue d'un avenir meilleur. Il a également mis au courant les participants de la réunion tenue à Paris en décembre 1989 sur l'initiative pour la Méditerranée de la Banque mondiale. Il a informé la réunion qu'une mission de la Banque mondiale et de la Banque européenne d'investissement se trouvait au Caire en prolongement de la réunion de Paris. Il a souhaité à la réunion une issue fructueuse.

Point 1 de l'ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour proposé par le secrétariat (UNEP/BUR/36/1) et annoté sous la cote UNEP/BUR/36/2 a été adopté.

Point 2 de l'ordre du jour

- Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités

4. Le Coordonnateur, M. A. Manos, a fait part aux participants des salutations de M. Mostafa K. Tolba, Directeur exécutif du PNUE. Il a présenté le rapport figurant sous la cote UNEP/BUR/36/3 et Add. 1 sur l'état d'avancement des activités menées depuis la Sixième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, 3-6 octobre 1989). Il a fourni des renseignements complémentaires sur les développements récents. S'agissant de l'Initiative de l'Adriatique, la réunion tenue à Athènes en décembre 1989 avait proposé un programme global pour la zone. Des réunions ultérieures entre l'Italie et la Yougoslavie avaient eu lieu à Rome et à Split.

5. Vu la coopération fructueuse instaurée avec la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement, le Coordonnateur a suggéré que le président effectue des démarches auprès de la Banque de développement islamique et de la Banque africaine de développement en vue de financer des projets de protection de l'environnement dans leurs États membres bordant la Méditerranée. Il a été distribué une note du secrétariat sur cette question.

6. S'agissant de la réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique (Athènes, 28 mai - 1er juin 1990), il a indiqué que le secrétariat, en consultation avec les directeurs des Centres d'activités régionales, était d'avis qu'une réunion conjointe tenue cette année suffirait à traiter des questions de ces deux Comités, au lieu d'avoir deux réunions séparées, ce qui permettrait en outre d'économiser des fonds considérables.

7. Le Coordonnateur a informé le Bureau que le secrétariat avait été avisé par le département des Affaires économiques de l'Organisation de libération de la Palestine à Tunis que "l'Etat de Palestine est disposé à se joindre aux Parties contractantes et sollicite son admission au Plan d'action pour la Méditerranée". Le Coordonnateur a indiqué que le Secrétariat du PNUE était en consultation avec le Siège de l'ONU en vue d'une orientation sur cette question. Le Bureau sera informé de tout nouveau développement au cours de sa prochaine réunion.

8. Le Coordonnateur a également informé la réunion qu'une délégation japonaise avait rendu visite au bureau du PNUE à Athènes et s'était entretenu de diverses questions relatives à la préparation de la Conférence internationale sur la protection de la mer Intérieure du Japon qui doit se tenir dans ce pays en août 1990. Une invitation à prendre part à cette Conférence et à y fournir les enseignements du PAM/PNUE à cet égard a été faite au PNUE et à l'Unité de coordination.

9. Le Coordonnateur a mis au courant les participants du récent accident survenu au large du littoral marocain (tanker "Khark 5") et a sollicité les avis du Bureau sur l'éventualité d'une mission technique chargée d'examiner les moyens de communication du Centre de Malte.

10. S'agissant du Centre de Tunis sur les aires protégées (CAR/ASP), le secrétariat n'avait pas encore reçu la réponse définitive du gouvernement tunisien sur le projet d'accord entre le PNUE et la Tunisie à propos du statut du Centre, ce qui était un sujet de préoccupation puisque cela retarderait la mise en oeuvre des activités approuvées par la dernière réunion des Parties contractantes. Le Coordonnateur a précisé certains des problèmes rencontrés par le Centre touchant le statut des experts étrangers, les transferts financiers et la nomination d'un directeur à temps plein du Centre. Il a exprimé l'espoir que la situation serait clarifiée et qu'une solution satisfaisante serait bientôt trouvée. En attendant, l'expert de l'UICN assumerait ses fonctions à partir d'Athènes à compter d'avril 1990.

11. Le Coordonnateur a invité le Bureau à prendre note de ce que le barème des traitements récemment révisé pour le personnel des services généraux des Nations Unies à tous les Bureaux des Nations Unies en Grèce, ainsi que l'examen actuel des promotions, entraîneraient quelques coûts supplémentaires qui devraient être couverts par des économies réalisées sur le programme.

12. Le vice-président (Italie) a exprimé ses remerciements au gouvernement égyptien et informé le Bureau des développements intervenus concernant l'"Initiative de l'Adriatique". Il a déclaré que la commission conjointe italo-yougoslave pour la protection de l'Adriatique s'était réunie à Split les 12 et 13 février 1990. Les principales questions abordées avaient été les suivantes:

- le plan général pour l'Adriatique
- système de surveillance continue de la pollution en Méditerranée
- modèle mathématique global
- déchets urbains
- déchets d'hydrocarbures
- restauration des zones touchées par la pollution
- rôle de la CEE, de la BEI, de la Banque mondiale, des lignes budgétaires intergouvernementales et autres aspects financiers.

Il a également indiqué que la partie albanaise s'était déclarée disposée à participer à l'"Initiative de l'Adriatique" et qu'elle avait proposé que soit négocié un nouvel accord entre les quatre pays concernés, demandant ainsi que le rôle du PAM soit renforcé à cet égard.

13. S'agissant de l'Adriatique, le Bureau est convenu de l'utilité des mesures prises pour étendre l'"Initiative de l'Adriatique" à l'Albanie et à la Grèce grâce à des contacts bilatéraux et autres et il a invité le PNUE à poursuivre son rôle d'appui à l'Initiative au niveau technique et scientifique ainsi qu'au niveau organisationnel et financier.

14. Le vice-président (CEE) a exprimé ses remerciements au gouvernement égyptien pour avoir hébergé la réunion du Bureau au Caire et avoir organisé une visite sur le terrain à Ismaïlia afin d'y observer les modalités de la lutte contre la pollution par les hydrocarbures dans cette zone. Il a fait part du plein appui de la CEE à l'"Initiative de l'Adriatique" qu'il a qualifiée d'importante, nécessaire et urgente, visant à protéger la mer Adriatique qui n'est pas seulement un patrimoine commun aux pays qui la bordent mais à l'ensemble de l'Europe.

15. Il a informé la réunion qu'une Conférence sur la gestion de l'environnement dans le Bassin méditerranéen se tiendrait à Chypre du 26 au 28 avril 1990. Cette conférence sera organisée par la CEE pour permettre à tous les pays méditerranéens d'échanger leurs enseignements dans le domaine de la lutte anti-pollution et des mesures légales et administratives pour combattre la pollution. Il a mis l'accent sur trois domaines prioritaires, à savoir: le cadre réglementaire, la gestion des eaux usées et l'élimination des déchets urbains solides et des déchets industriels.

16. Le vice-président italien a informé le Bureau des nouveaux développements concernant la suggestion de l'Italie d'étendre la coordination des activités du PAM à la mer Noire, suggestion à laquelle la Roumanie, la Bulgarie et l'URSS ont exprimé leur appui. En principe, l'Espagne n'a pas soulevé d'objections mais communiquera une évaluation complète après avoir pris connaissance des vues du Bureau.

Le vice-président représentant la CEE a jugé opportun de renforcer la coopération dans cette zone, il a salué l'initiative et s'est déclaré disposé à examiner des mesures spécifiques en vue d'une meilleure coopération. Cette initiative a également reçu l'appui du président égyptien et du rapporteur chypriote.

17. Le Bureau a remercié le vice-président italien des renseignements fournis et est convenu de l'utilité de l'action entreprise. Il a invité les deux vice-présidents à poursuivre les contacts exploratoires en vue de dégager les perspectives d'une coopération plus étroite dans le domaine de l'environnement aux niveaux régional et sous-régional.

18. Le Bureau a en outre invité le secrétariat à communiquer sur demande des renseignements concernant les aspects juridiques et méthodologiques qui permettraient de clarifier une éventuelle participation des Etats côtiers de la mer Noire au Plan d'action.

19. En réponse à une question du représentant italien, le Coordonnateur a fourni des renseignements sur le statut actuel des Centres d'activités régionales (CAR). Il a estimé que, avec leurs effectifs et leur budget existants, ils rendaient des services efficaces aux Parties contractantes.

20. Le rapporteur (Chypre) a indiqué que le bilan de ses contacts avec les Centres CAR avait été très fructueux. S'agissant de la réunion conjointe des deux Comités techniques, il a formulé l'avis que leurs travaux étaient interdépendants. Il a également appuyé la proposition d'une mission d'évaluation du système de communication du Centre régional de Malte.

21. Le représentant italien, tout en acceptant la mission d'évaluation des moyens de communication du Centre de Malte, a souligné que l'OMI devrait être l'organisation fournissant le consultant en raison de son expérience dans ce domaine et que le secrétariat devrait demander au directeur du Centre de faire des propositions concrètes touchant la revalorisation des moyens de communication du Centre.

22. A l'issue de la discussion sur ce point de l'ordre du jour, le Bureau a pris note du rapport figurant sous la cote UNEP/BUR/36/3 et Add.1 ainsi que des observations complémentaires fournies oralement par le Coordonnateur.

Point 3 de l'ordre du jour

- Mise en oeuvre du programme et du budget 1990-1991 approuvés

23. Le Bureau était saisi du document UNEP/BUR/36/3 et Add.1. Le Coordonnateur a présenté ce point de l'ordre du jour en déclarant que lorsque celui-ci avait été proposé le PAM se trouvait dans une situation financière difficile. Toutefois, la situation financière s'était améliorée de manière spectaculaire depuis le versement des arriérés de l'Italie et d'autres contributions.

24. Le Coordonnateur a tenu la réunion au courant de la situation des quatre projets pilotes dans les pays, à savoir ceux de la baie de Kastela, de la baie d'Izmir, du littoral syrien et de Rhodes, et des deux projets pilotes désignés en préparation: en Egypte (Fuka) et en Tunisie (Sfax). Il a également évoqué le programme MEDSPA de la CEE et a suggéré qu'une coopération plus étroite avec le PAM en relation avec les activités qu'il finançait serait souhaitable.

25. Le représentant de l'Egypte a souligné l'importance d'harmoniser le développement avec l'environnement, ce qui sera le thème principal de la Conférence de 1992. Il a fait ressortir l'intérêt du projet pilote de Fuka à cet égard.

26. Le représentant de la CEE a souligné qu'une coordination est nécessaire entre les autorités nationales à l'égard des projets pilotes par pays et qu'il importe d'appliquer les évaluations d'impact sur l'environnement afin de garantir que ces projets soient conformes aux réglementations en matière d'environnement et qu'ils puissent susciter une assistance financière. Il a exposé aux participants la structure du programme MEDSPA qui visait à appuyer des projets de planification intégrée.

Point 4 de l'ordre du jour - Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

27. A l'invitation du vice-président italien, le Bureau a décidé que sa prochaine réunion se tiendrait à Rome les 6-7 septembre 1990.

28. Le vice-président représentant la CEE a proposé que la troisième réunion (printemps 1991) ait lieu à Bruxelles. La réunion a accepté cette invitation. La date de la réunion sera confirmée au cours de la prochaine réunion du Bureau.

Point 5 de l'ordre du jour - Questions diverses

29. Concernant la réunion intersessionnelle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pour la coopération environnementale en Méditerranée (Palma de Majorque, 24 septembre - 19 octobre 1990), le Bureau a estimé qu'il serait opportun de participer -par l'entremise de son président - aux travaux de cette réunion en qualité d'observateur.

Point 6 de l'ordre du jour - Adoption du rapport de la réunion

30. Le Bureau a adopté son rapport le 20 février 1990.

31. En adoptant le rapport, le Bureau a exprimé au gouvernement égyptien sa gratitude pour avoir hébergé sa réunion au Caire et il l'a remercié des facilités et de l'hospitalité offertes à cette occasion.

Annex IList of ParticipantsListe des Participants

EGYPT
EGYPTE

President of the Bureau

H.E. Mr. Atef M. Ebeid
Minister of Cabinet Affairs
Minister of State for Administrative
Development and Minister in charge
of the Environment
Egyptian Environmental Affairs
Agency (EEAA)
11, Hassan Sabry Street
Zamalek
Cairo
Egypt

Tel. No.: 355 0164

Tlx No.: 93794 WAZRA UN

Fax No.: 342 0768

ITALY
ITALIE

Vice-President

H.E. Mr. Ivo Butini
Undersecretary of State for Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Piazzale della Farnesina 1
Rome
Italy

Tel. No.: 369 11

Tlx No.: 43-610429 MEEENG I

Fax No.: 369 13644

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY
COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE

Vice-President

Mr. Vladimiro Mandl
Chef de Division
Direction Générale de l'Environnement,
Protection Civile et de la Sécurité
nucléaire
Commission des Communautés Européennes
200, rue de la Loi
1049 Bruxelles
Belgique

Tel. No.: (32) 2 235 42 49

Tlx No.: 46-21877 COMEU B

Fax No.: (32) 2 236 06 26

CYPRUS
CHYPRE

Rapporteur

Mr. Andreas D. Demetropoulos
Director
Department of Fisheries
Ministry of Agriculture and Natural Resources
13, Aeolou Str.
Nicosia
Cyprus

Tel. No.: 303 279
Tlx No.: 605-4660 MINAGRI CY
Fax No.: (2) 365755

Advisers

EGYPT
EGYPTE

Mr. Elmohamady Eid
Chairman
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
11, Hassan Sabry Street
Zamalek
Cairo, Egypt

Tel. No.: 355 0164
Tlx No.: 93794 WAZRA UN
Fax No.: 342 0768

Ms Hoda Hanafi
Egyptian Environmental Affairs
Agency (EEAA)
11, Hassan Sabry Street
Zamalek
Cairo
Egypt

Tel. No.: 355 0164
Tlx No.: 93794 WAZRA UN
Fax No.: 342 0768

ITALY
ITALIE

Mr. Paolo Casardi
Consigliere
Ministero degli Affari Esteri
Piazzale della Farnesina 1
Rome, Italy

Tel. No.: 396 6339
Tlx No.: 43-610429 MEEENG I
Fax No.: 369 13644

Mr. Antonio Tarelli
Consigliere
Direzione Generale Degli Affari
Economici
Ministero degli Affari Esteri
Piazzale della Farnesina 1
Rome, Italy

Tel. No.: 396 6339
Tlx No.: 43-610429 MEEENG I
Fax No.: 369 13644

Ms Patrizia Marchitelli
Ministero degli Affari Esteri
Piazzale della Farnesina 1
Rome, Italy

Tel. No.: 396 6339
Tlx No.: 43-610429 MEEENG I
Fax No.: 369 13644

Ms Monica Avvisati
Ministero degli Affari Esteri
Piazzale della Farnesina 1
Rome, Italy

Tel. No.: 396 6339
Tlx No.: 43-610429 MEEENG I
Fax No.: 369 13644

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY
COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE

Mr. Jacques Vaccarezza
Administrateur Principal
Direction Générale de l'Environnement,
Protection Civile et de la Sécurité
nucléaire
Commission des Communautés Européennes
200, rue de la Loi
1049 Bruxelles, Belgique

Tel. No.: (32) 2 235 51 08
Tlx No.: 46-21877 COMEU B
Fax No.: (32) 2 236 06 26

UNEP/BUR/36/4

Annexe I

page 4

Co-ordinating Unit for
the Mediterranean Action
Plan

Mr. Aldo Manos
Co-ordinator

Mr. Ibrahim Dharat
Programme Officer

P.O. Box 18019
48, Vassileos Konstantinou Avenue
116 10 Athens, Greece

Tel. No.: 7244536
Tlx No.: 22-2611 MEDU GR
Fax No.: 7291160